



1 - Saint-Jacques : alors que la municipalité fait installer un rideau métallique à tous les commerçants, quel va être le fonctionnement de l'agence ? Les horaires vont-ils changer ?

Réponse de la Direction : *le fonctionnement de l'agence est inchangé, le rideau métallique sera abaissé en dehors des heures d'ouverture pour protéger les locaux.*

Commentaire SPBACGT : alors que les commerces se barricadent, la CEPAL continue à faire comme si de rien n'était. Cependant, dans le dossier réorganisation commerciale, une relocalisation de l'agence est annoncée !

2 - IZICARTE : devant « l'usine à gaz » générée par la souscription de cette carte, est-il prévue une formation détaillée pour que les commerciaux puissent enfin être sereins pour vendre ce produit ?

Réponse de la Direction : *des communications et rappels sont fréquemment réalisés concernant IZICARTE dans les heures du Jeudi ou bien dans les Actucom. De plus, sous Izivente + (via les dossiers commerciaux ou sur le site intranet de Natixis Financement), un didacticiel spécifique donne un mode opératoire pour toutes les étapes de souscription de la carte avec de nombreuses copies d'écran.*

Enfin, comme indiqué dans l'HDJ du 15/09/2016, la SAG (signature sur tablette en agence) est désormais ouverte à tous les produits de bancarisation, y compris Izicarte. Ces éléments sont publiés dans « Facil'outil ».

Commentaire SPBACGT : quoi qu'il en soit, si vous n'y arrivez pas, il reste encore la Hot Line réseau avant sa disparition pure et simple... si l'on se fie au rythme des baisses en effectif qu'elle subit régulièrement !

3 - Campagne d'augmentation individuelle : pourquoi les collègues qui ont demandé ne sont pas reçus ?

Réponse de la Direction : *les salariés seront reçus dès lors où l'ensemble des mesures aura été validé pour tous les collaborateurs de la CEPAL.*

Commentaire SPBACGT : la demande porte sur l'entretien préalable pas celui post-attribution.

Donc, pour celles et ceux qui n'ont pas eu de réponse de leur responsable, adressez-vous à la DRH...

4 - Heure du jeudi : malgré toutes nos relances, les horaires de début et de fin ne sont toujours pas respectés. Quand vont-ils l'être réellement ?

Réponse de la Direction : *la très grande majorité des managers se conforment aux horaires prévus pour la réunion du jeudi.*

Commentaire SPBACGT : sommes-nous bien dans la même Caisse d'Épargne !?



5 - E-Learning : existe-t-il une connexion entre les E-Learning et la part variable ?

Réponse de la Direction : *la participation aux E-learning est un des éléments d'observation du bonus managérial réseau.*

Commentaire SPBACGT : la réponse explique maintenant mieux le pourquoi !

6 - Portefeuille GC : après le dernier balayage, quel est le calibrage exact des portefeuilles GC aujourd'hui ?

Réponse de la Direction : *le dimensionnement actuel des portefeuilles des GC est de 725 relations.*

Commentaire SPBACGT : entre la théorie et la pratique, il y a souvent un écart... ce qui expliquerait qu'une petite couche supplémentaire soit venue augmenter le nombre de relations.

7 - Changement d'affectation : suite aux multiples changements d'affectation on s'aperçoit malheureusement que le passage de relai entre collègues est très souvent inexistant. Cela n'a-t-il plus cours ?

Réponse de la Direction : *il n'existe pas de procédure stricto sensu en la matière puisque la durée entre le départ d'un salarié et l'arrivée du nouveau titulaire peut être très variable. Il appartient aux managers et aux collaborateurs d'organiser la transmission des consignes.*

Commentaire SPBACGT : une demande du DA suffirait ! Si c'était si simple...

8 - I-Sélection : quelles sont les modalités d'obtention des 150 € sous forme de chèques CADHOC lors d'un relai positif I-Sélection ? Où trouver cette procédure ?

Réponse de la Direction il récompense cette année, à hauteur de 100 €, les orientations des clients ayant un besoin en immobilier locatif/défisicalisant vers I Sélection. Pour être valide, la vente doit être actée et s'adresser à un client suffisamment diversifié, à savoir pour nous un client « BPE » (Bancaisés Principaux Equipés)* Les récompenses sont remises trimestriellement.

* 800 € de flux créditeurs externes sur le compte courant (04) en moyenne mensuelle (calcul sur 12 mois)
15 opérations débitrices externes sur le compte courant (04) en moyenne mensuelle (calcul sur 3 mois)
Avoir 3 univers sur les 5 (bancaisation, épargne placement, épargne liquide, crédit, assurances).

Commentaire SPBACGT : déjà que l'attente pour avoir une réponse peut aller jusqu'à 8 mois, viennent en plus s'ajouter des critères pour l'obtention de CADHOC plus mesquins les uns que les autres.



9 - **Femmes enceintes** : nos collègues de la brigade de remplacement bénéficient-elles des dispositions concernant les femmes enceintes ?

Réponse de la Direction : l'accord collectif sur les conditions de travail des femmes enceintes est applicable à l'ensemble des salariées.

Commentaire SPBACGT : c'est bien ce que nous pensions, mais il semble que ce ne soit pas le cas de tous !
En cas de litige, n'hésitez pas à nous contacter...

10 - **Congé de présence parentale** : comment est indemnisé ce congé ? Quelle démarche doit faire le salarié pour l'obtenir ?

Réponse de la Direction : le salarié doit adresser une demande (LRAR ou remise en mains propres contre décharge) à la DRH au moins 15 jours avant la date souhaitée mentionnant la date de début du congé et sa durée. Cette demande doit être accompagnée du certificat médical délivré par le médecin de l'enfant précisant la gravité de son état de santé rendant nécessaire la présence du parent à ses côtés ainsi que la nature des soins contraignants dont la durée prévisible correspondra à la durée du congé.

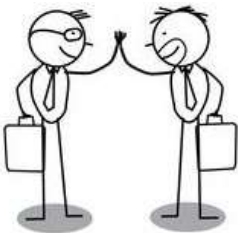
Durant le congé de présence parentale, le contrat de travail est suspendu aucune rémunération n'est versée. Le salarié peut toutefois prétendre à une allocation journalière de présence parentale auprès de la CAF.

Commentaire SPBACGT : ...précisions utiles pour celles et ceux qui vivraient cette situation.

11 - **GAB, SCAN,... et maintenance** : pourquoi les agences doivent-elles aujourd'hui gérer la maintenance de ces appareils lorsqu'ils tombent en panne ?

Réponse de la Direction : la maintenance est bien assurée par des prestataires spécialisés. Pour plus d'efficacité l'agence peut être sollicitée pour préciser le diagnostic avant intervention. Enfin, sur des matériels peu encombrants et très simples d'installation comme le scanner individuel ou le combiné téléphonique, suite à une panne, un matériel de remplacement est directement adressé.

Commentaire SPBACGT : c'est vrai que passer 3/4 d'heure ou plus pour dépanner un gab est un vrai gain de temps... Mais pour qui ?



12 - **Accord sur le parcours professionnel des représentants du Personnel** : suite à la signature de l'accord début 2016, les dispositions indiquées à l'entrée du mandat vont-elles être appliquées sur les mandats déjà existants ?

13 - **Accord sur le parcours professionnel des représentants du Personnel** : dans la population des élus, quel est le nombre de ceux considérés à plus de 30 % ?

Réponse de la Direction : une information sur les modalités de mise en œuvre de cet accord sera prochainement effectuée auprès des représentants du Personnel.

Commentaire SPBACGT : nous attendons cette information avec intérêt car il semble que sa mise en place opère un léger glissement... en espérant que cela ne porte pas à conséquences.

14 - **Carte O' regard** : suite au partenariat entre Atol et Natixis Intertitres, est-il envisagé que cette carte d'achat d'optique pré-chargée (jusqu'à 161 €) soit proposée par la Direction aux salariés de la Cepal ?

Réponse de la Direction : cette question ne relève pas des attributions des Délégués du Personnel.

Commentaire SPBACGT : à quoi servent les partenariats, si on ne les applique pas ?

Prochaine réunion DP Auvergne : vendredi 4 novembre 2016, 9h30 à Clermont-Ferrand

<http://www.spbacgt-cepal.fr/>

Vos représentants SPBA/CGT : Maryse DANTONNET, Catherine MOREAU, Philippe DUMAS, Philippe BOUDIER, Christian PRADAL, Alain BARASINSKI, Eric MAHIDDINE (AS).